

LA ZOOTHERAPIE : DEFINITION

C'est une médiation qui se pratique professionnellement, en individuel ou en petit groupe de 2 à 3 personnes maximum, à l'aide d'un ou plusieurs animaux familiers consciencieusement sélectionnés et éduqués. Tout cela se fait sous la responsabilité d'un professionnel, appelé « **intervenant professionnel en médiation animale** », dans l'environnement immédiat de la personne chez qui l'on cherche à éveiller des réactions visant à maintenir ou à améliorer son potentiel cognitif, physique, psychosocial ou affectif.

Les animaux médiateurs, impliqués dans les séances rencontrent des normes préétablies de sante, de comportement et d'éducation. L'exercice de la médiation animale en milieu institutionnel demande l'observation de règles élémentaires de prudence, d'éthique et de sécurité. C'est pourquoi, la mise en place d'un programme en médiation animale exige à la fois des connaissances de la lecture de l'animal et celle des problèmes vécus par les patients. C'est ce que l'on appelle **une triangulation**.

